

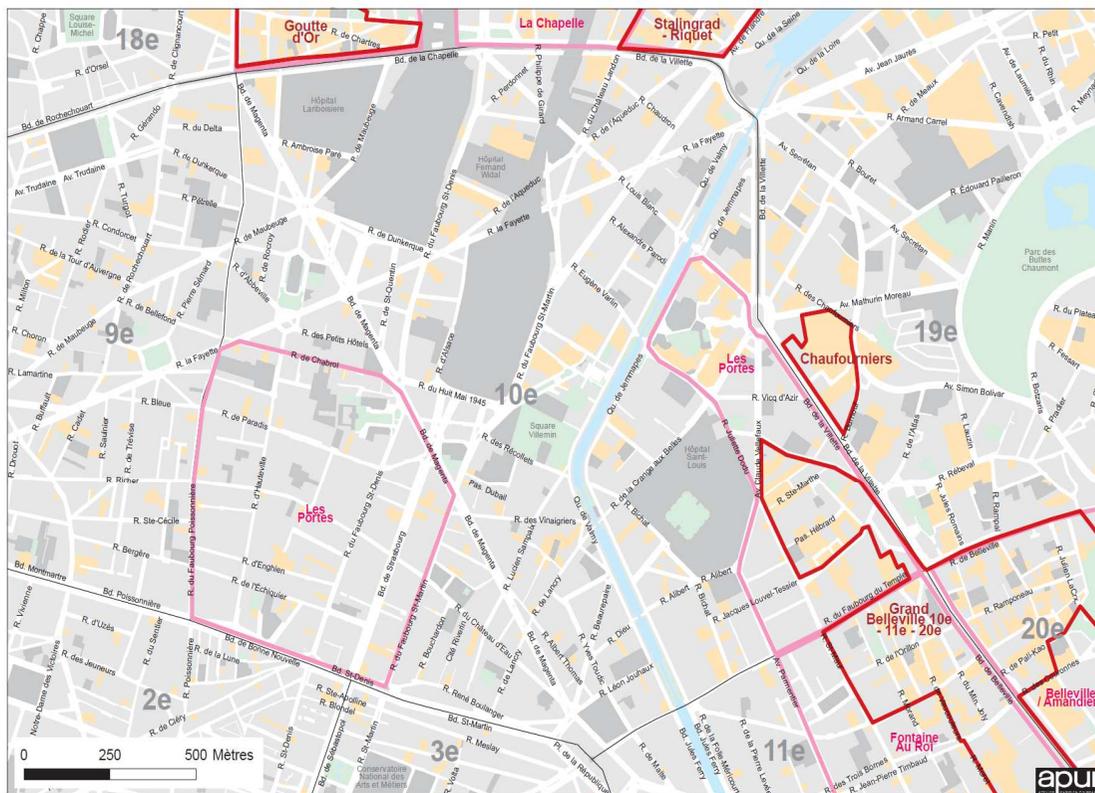
CONTRAT DE VILLE 2015-2020 - PROJET DE TERRITOIRE

QUARTIERS DES PORTES DU 10^e - BUISSON SAINT LOUIS/SAINTE MARTHE/GRANGE AUX BELLES

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
Paris 10^e

- quartier prioritaire de la politique de la ville
- quartier de veille active
- logements sociaux SRU 2013
- espace vert, cimetière
- autre équipement

Sources: Ville de Paris, Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU au 01/01/2013

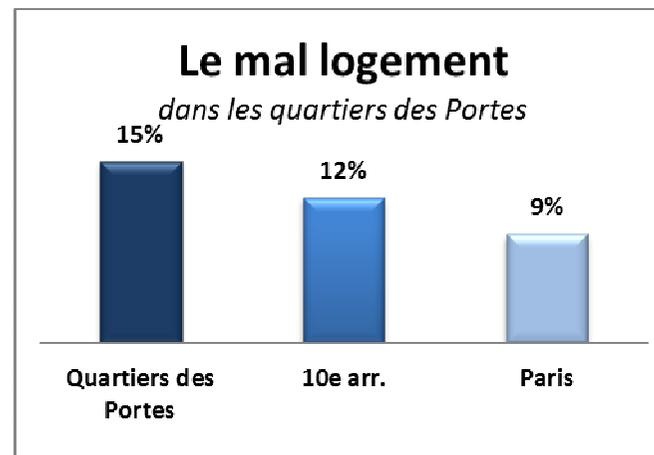
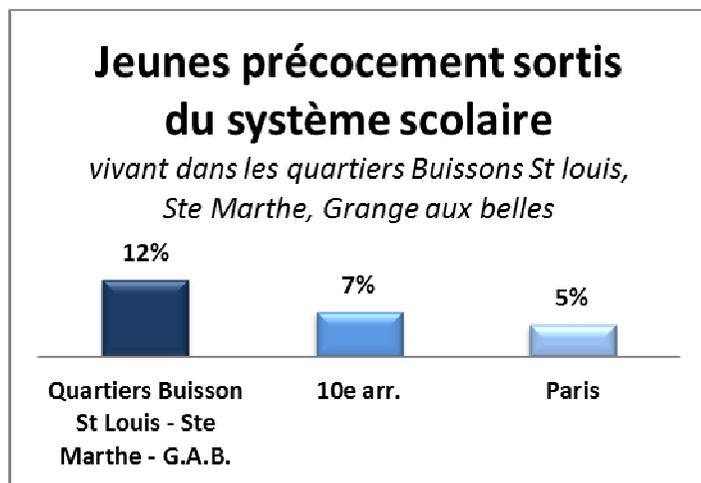


Présentation du territoire

Le 10e arrondissement compte deux quartiers en politique de la ville réunissant 38 600 habitants (pour 94 000 à l'échelle de l'arrondissement). Entre ces quartiers, les gares du Nord et l'Est génèrent un flux important de population et le canal St Martin est très attractif. A l'ouest, le quartier des Portes est marqué par une densité commerciale très forte et un habitat privé majoritaire. A l'est, le quartier Buisson St-Louis, Grange aux Belles correspond à un tissu plus recomposé et plus dense, où se côtoient immeubles anciens et logements sociaux.

Les deux quartiers populaires accueillent une grande diversité de nationalités. Ils sont marqués par la présence de nombreux demandeurs d'asile et une importante concentration de personnes sans-abri. Par ailleurs, la centralité et le dynamisme alliés au caractère populaire du 10ème arrondissement génèrent une accentuation des écarts socio-économiques. Les indicateurs de précarité mettent en évidence des écarts importants par rapport aux moyennes parisiennes. La part de la population à bas revenus (22% en 2013) demeure très supérieure au taux parisien (11%). L'indicateur de chômage en 2011 concerne 16% des actifs (10% à Paris). 14% des foyers sont allocataires du RSA en 2013 (6% à Paris).

Pour le quartier du Buisson Saint Louis-GAB, les jeunes sont particulièrement touchés par les difficultés scolaires et d'insertion professionnelle. Pour le quartier des Portes, le mal logement reste un sujet problématique.



Le précédent projet de territoire, déclinaison locale du contrat urbain de cohésion sociale, a permis de renforcer l'intervention publique en faveur des habitants, d'accompagner des changements urbains ou le développement de projets associatifs. Voici les principaux projets conduits sur la période 2010-2014 :

Accompagnement du tissu associatif et financement de projets (une centaine de projets financés par an, portés par une quarantaine d'associations), Médiathèque Françoise Sagan, aménagement de la place du Buisson Saint Louis (projet dans le cadre du budget participatif- reconquête urbaine), résorption de l'habitat insalubre quartier Sainte Marthe, ouverture du collège François Seligmann, création d'un jardin partagé rue du Chalet, création d'un Lieu d'Accueil Innovant pour les jeunes à la Grange aux Belles, mise en place d'une régie de quartier, rénovation de squares (Amadou Hampâté Bâ...), village des déchets pour sensibiliser au tri et au respect de l'environnement, rénovation des locaux du centre social Pari's des Faubourgs, projet de la nouvelle pâtisserie, Accorderie du grand Belleville, développement de coordination (linguistique, discrimination,...), mise en place du programme de réussite éducative, mise en place d'un Atelier Santé Ville, implantation d'une association d'insertion par le numérique et mise à disposition de nouveaux locaux pour des associations. Développement de l'activité de la Maison de la Justice et du Droit.

Intervention renforcée de l'académie de Paris par la mise en place d'un réseau d'éducation prioritaire (Grange aux Belles).Celui-ci, structuré par un projet de réseau qui dure 4 ans, permet une concentration de moyens supplémentaires, avec l'objectif de réduire les écarts de réussite scolaire avec les établissements hors éducation prioritaire.

Une démarche d'élaboration participative

L'objectif du projet de territoire est de décliner localement, au regard des problématiques propres à chaque territoire, les axes validés dans le contrat de ville parisien. La méthode utilisée dans le cadre de la préparation de ce contrat de ville a été reprise et renforcée pour construire avec les habitants et les associations locales et les services publics, le projet de territoire.

Suite à l'atelier participatif du mois de décembre pour une contribution citoyenne au contrat de ville, dix ateliers participatifs ont été proposés entre le 27 avril et le 10 juin, sur l'espace public et dans des locaux associatifs. Ils ont à chaque fois été construits avec les partenaires locaux. Quelle que soit la forme choisie – questionnaire, animation en extérieur ou rencontre dans les locaux associatifs - ces temps participatifs ont permis de recueillir la parole d'habitant-e-s très divers tant au niveau de l'âge que de la situation socioprofessionnelle.

Pour illustrer le projet, voici les remarques les plus significatives relayées par les habitants :

Impression de voir les plus pauvres chassés par une population plus aisée arrivant sur l'arrondissement (gentrification) et attentes de prise en compte des personnes en grande précarité (sans domiciles sur l'espace public), place des jeunes à mieux prendre en compte pour ne plus entendre de leur part "y'a 10 ans c'était les seringues *[sur l'espace public]*, aujourd'hui les burgers à 25 €...et nous, on est où dans tout ça?". Renforcer les associations et mieux les connaître, diversifier les types de logements pour permettre à tous d'y accéder, mieux coordonner les acteurs pour mieux répondre aux besoins des habitants. Diversité culturelle et sociale à préserver, poursuivre la valorisation d'un patrimoine historique riche.

A l'issue de ces ateliers, qui ont réuni environ 200 personnes, une synthèse a été élaborée et présentée en réunion publique le 20 juin dernier. Les participants ont été invités à prioriser les enjeux et pistes d'actions.

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 30 septembre.

Ainsi, suite à ce travail participatif, 4 enjeux ont été définis pour l'amélioration des conditions de vie des habitants (es) du quartier.

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire. L'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, permet d'enrichir l'identification de ces problématiques d'une analyse des indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par les données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de ville. Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires. Il alimentera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

Les principaux enjeux du Projet de territoire pour les 5 années à venir

Enjeu n° 1 : L'accès aux droits et aux services publics pour favoriser la citoyenneté et prévenir les situations de précarité

Enjeu n° 2 : L'éducation, la scolarité, l'accès à la culture et au sport pour soutenir les parcours des jeunes et les familles

Enjeu n° 3 : Des acteurs économiques partenaires de l'emploi et de la diversité commerciale

Enjeu n° 4 : Des espaces publics vecteurs de citoyenneté, de solidarité et de lien social

Le fil rouge : La lutte contre les discriminations et pour l'intégration.

La lutte contre les discriminations est un axe transversal de la loi Lamy, loi cadre pour la politique de la ville. Les discriminations étant une des racines des inégalités, il semble nécessaire de s'interroger de manière systématique sur les actions mises en œuvre afin qu'elles garantissent l'égalité de traitement. C'est ainsi que l'on pourra agir sur la lutte contre les inégalités dont les premières victimes sont les habitant-e-s des quartiers populaires.

Enjeu n°1 : L'accès aux droits et aux services publics pour favoriser la citoyenneté et prévenir les situations de Précarité

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>Lutte contre les freins à l'accès aux droits : fracture numérique, barrière de la langue</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolider, maintenir et renforcer l'offre d'apprentissage du français : maintenir la coordination en place, créer une documentation pour le public cherchant des cours, développer des cours adaptés pour être dispensés dans l'espace public fin de mobiliser les publics et de les inciter à se saisir des ateliers proposés, maintenir les cours déjà existants. ➤ Développer des ateliers collectifs numériques des services publics : service social, Pôle emploi, CAF, etc. ➤ Mise en place d'une communication adaptée pour renforcer l'accès aux droits et l'intégration des populations étrangères : pictogramme, traduction de certains documents de communication... ➤ Expérimenter des horaires des services publics mieux adaptés aux besoins des habitants (ex : en matinée dans les médiathèques) ➤ Simplifier les formulaires et documents de communication en concertation avec les usagers (groupe de travail conseil citoyen - travailleurs sociaux) ➤ Recenser et renforcer les acteurs de la médiation interculturelle et favoriser leur lien avec le quartier (exemple : informations collectives bilingues en partenariat entre les associations locales et la Maison de la Justice et du Droit (MJD)) ➤ Permettre la présence de médiateurs culturels (interprètes) dans des lieux d'accès au droit (à la MJD, mairie,...) ➤ Renforcer la présence d'écrivains publics dans les associations locales
<p>Meilleure connaissance des services publics par les usagers bénéficiaires et présentation des aides sociales existantes aux associations afin qu'elles soient relais auprès des habitant-e-s, notamment sur les questions liées au logement et à la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer une cartographie locale de l'accès aux droits et des ressources à destination des habitants et des professionnels. Construire un jeu de pistes sur l'accès aux droits ou marches exploratoires notamment dans le cadre des ateliers sociolinguistiques. ➤ Mettre en place une coordination territoriale sur l'accès aux droits réunissant : les associations, les permanences d'écrivain public, le service social, la MJD, l'ASV, la CAF, la CPAM, etc. pour favoriser une meilleure orientation des publics, un meilleur accompagnement avec une vigilance particulière par rapport à la question des discriminations en sensibilisant l'ensemble des acteurs. Faire connaître le défenseur des droits et ses permanences à la MJD ➤ Informer les relais associatifs des aides et prestations sociales : proposer un programme annuel d'interventions pour les acteurs associatifs (cf. intervention CAF en mairie du 10^e juin 2015) ➤ Renforcer les interventions hors les murs : sur l'espace public, en pied d'immeubles et dans les locaux associatifs en organisant par exemple un forum des services publics, notamment avec la CAF, dans les locaux d'un bailleur afin d'être au plus près des habitants

- Proposer « le café de l'EDL » afin de permettre une meilleure diffusion des informations auprès des habitant-e-s dans le quartier ;
- Développer la communication pour favoriser l'implication de tous les habitants aux démarches participatives, notamment le Budget Participatif ;
- Poursuivre et développer les cafés accès aux droits avec les habitants animés par la MJD (dans les associations, sur l'espace public,...) ;
- Mettre en place une permanence Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) ;
- Renforcer les actions permettant de lutter contre le mal logement et d'accompagner les personnes en grande précarité :
- Mettre en place un forum d'information logement, présentant l'ensemble des droits au logement aux acteurs locaux pour mieux accompagner les habitants, les procédures de demande de logement social, les aides mobilisables liées à la situation sanitaire des logements (insalubrité, etc.). Proposer des ateliers spécifiques en direction des jeunes.
- Rapprocher localement les acteurs du logement pour fluidifier les parcours résidentiels (décohabitation des jeunes, mutation locative entre bailleurs sociaux...)
- Mener un travail sur la colocation intergénérationnelle ou étudiante dans le cadre d'une réflexion sur le parcours résidentiel
- Améliorer l'accueil des nouveaux résidents pour développer le lien social entre les habitants.
- Mieux informer sur la présence d'associations accompagnant les demandeurs de logement
- Renforcer le lien entre les services sociaux et les bailleurs sociaux afin de prévenir toutes situations difficiles (surendettement, impayés de loyer par exemple).
- Répondre aux demandes d'informations des habitants pour la création d'amicales de locataires et accompagner les dynamiques qui en découleraient.
- Accompagner la mise en place d'une bagagerie associative à divers endroits de l'arrondissement pour les sans abris
- Proposer un groupe de travail concernant l'accueil des personnes les plus précaires (espace couvert pour les sans-abris / foyer d'accueil,...)
- Développer des modules parcours de soin dans les Ateliers Socio Linguistiques (ASL) en lien avec l'Atelier Santé Ville (ASV)
- Poursuivre intervention CPAM auprès des publics.
- Implanter une maison de santé
- Développer le partenariat avec les professionnels de la santé pour permettre un accès aux soins par tous (médecin de ville, pharmacie, hôpitaux...) en lien avec l'ASV
- Poursuivre les actions spécifiques en faveur d'une meilleure prise en charge des femmes dans leur parcours de santé (dépistage cancer du sein, diabète)

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre les actions menées en partenariat avec l'ASV (ex : Etat des lieux de la santé des jeunes, prévention des risques liées à la prise de produits stupéfiants, la sexualité...) ➤ Développer les ateliers cuisine, notamment dans les centres socioculturels, pour travailler, avec les familles, sur la nutrition ; ➤ Développer un partenariat ASV / Mission locale pour renforcer la prévention et l'entrée en parcours de soins des jeunes ➤ Création d'un Conseil Local de la Santé Mentale en lien avec le Conseil local de la Santé
<p>Soutien aux initiatives institutionnelles et citoyennes permettant de promouvoir l'égalité, l'intégration et la lutte contre les discriminations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mener un diagnostic sur les discriminations dans l'accès aux services publics. ➤ Développer des formations pour les agents d'accueils des services publics : ex : discriminations, laïcité...et renforcer la professionnalisation des accueils sociaux dans les associations ➤ Proposer la formation du conseil citoyen à la LCD pour qu'il puisse accompagner les habitants dans des projets spécifiques ➤ Poursuivre la formation des acteurs associatifs et institutionnels sur les discriminations. ➤ Associer les jeunes aux actions de lutte contre les discriminations : reproduire l'action menée par les jeunes autour d'un micro-trottoir et développer des interventions animées par les jeunes avec diffusion du micro-trottoir. ➤ Développer des interventions sur les discriminations dans les matinées citoyennes des déléguées de classe des 3^{èmes} et 4^{èmes} ➤ Développer des outils participatifs pour aborder les discriminations : théâtre forum, marches exploratoires, photo-langage, etc.

Enjeu n°2 : L'éducation, la scolarité, l'accès à la culture et au sport pour soutenir les parcours des jeunes et les familles

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>La réussite scolaire et l'épanouissement éducatif des enfants ainsi que le choix du parcours professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre et consolider le programme de réussite éducative afin notamment de prévenir le décrochage scolaire. renforcer la liaison entre le PRE, les écoles et les collèges du territoire ➤ Développer, en complémentarité et en cohérence des actions mises en place par l'académie de Paris, des projets partenariaux de lutte contre le décrochage, notamment concernant la prévention des exclusions scolaires temporaires et définitives (lien avec Action collégiens, actions de remobilisation en partenariat avec la Mission locale) ➤ Informer sur les nouveaux dispositifs de l'académie de Paris visant notamment à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans issus des quartiers populaires et à la mise en place du dispositif « plus de maitres que de classes ». ➤ Organiser des rencontres régulières entre les acteurs de l'accompagnement à la scolarité pour favoriser l'efficacité du dispositif ➤ Informer sur le dispositif CAF d'accompagnement des familles monoparentales pour la transition CM2/6^{ème} ➤ Renforcer les actions autour de l'accès à la lecture, en s'appuyant sur les ressources locales et les réseaux de partenaires mobilisés (prévention des troubles de l'apprentissage du langage, centre Paris lecture...) ➤ Proposer aux collèges de travailler avec les structures du territoire à une meilleure connaissance du monde professionnel en permettant la découverte de métiers dans des domaines diversifiés y compris les filières professionnelles (ex : les métiers techniques de la culture avec des visites de théâtre, de l'Opéra de Paris...les métiers liés à l'environnement, au développement durable, aux nouvelles énergies...) ➤ Développer un partenariat avec la Mission Prévention Communication du commissariat pour organiser notamment des visites de classes afin de présenter les métiers, les missions... ➤ Proposer des partenariats avec des grandes écoles pour augmenter le nombre de jeunes intégrant les filières d'excellence. ➤ Promouvoir l'égal accès pour toutes et tous à l'ensemble des filières scolaires et professionnelles quel que soit le genre, l'origine, la catégorie sociale, etc. : actions de sensibilisation à proposer dans les collèges ➤ Favoriser l'accès aux stages de 3^{ème} dans les domaines qui intéressent les élèves en s'appuyant sur les ressources du quartier ➤ Développer l'information auprès des collégiens quant à l'offre de stage proposée par la Mairie de Paris ➤ Poursuivre le partenariat entre la Mission Locale et les établissements scolaires pour remobiliser les jeunes en difficulté scolaire et les préparer à des stages en alternance

<p>La vie associative locale plus en lien avec la communauté éducative ainsi que les parents d'élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des actions de convivialité au sein des écoles afin de promouvoir la relation parents / équipe éducative, des expérimentations existant déjà sur quelques écoles. ➤ Mettre en place des marches exploratoires pour les nouveaux enseignants afin qu'ils s'approprient l'environnement des élèves et découvrent l'offre de proximité (associations, services publics). ➤ Proposer une présentation de l'offre associative de proximité disponible aux personnels des écoles et des établissements ➤ Contribuer à réaliser un diagnostic afin de cerner la réalité et les causes de l'évitement de la carte scolaire. ➤ Valoriser les actions menées dans le cadre des projets des écoles et des collèges (témoignages sur des parcours de réussite d'anciens élèves, mise en avant de projet spécifiques réalisés par les établissements ou les écoles ; lettres d'information du Réseau d'Education Prioritaire - articles site académique, journaux d'arrondissement, - impliquer les établissements et les écoles dans les événements du territoire (première expérimentation à la Grange aux Belles) ➤ Promouvoir l'image des écoles publiques de quartier en développant des actions avec les conseils d'école ou CA du collège (première expérimentation à la Grange aux Belles).
<p>L'apprentissage de la langue et des outils numériques pour faciliter la co éducation (relation parents / Ecoles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mieux coordonner l'action entre le dispositif « Ouvrir l'Ecole aux parents », et les propositions locales d'Ateliers Socio Linguistiques afin d'optimiser le recours à cette offre en direction des parents d'élèves primo arrivants et réfléchir à une implantation dans une école primaire du quartier. ➤ Développer des ateliers dans les écoles, sur le temps périscolaire, permettant la valorisation des langues maternelles des parents (lecture de contes,...) ➤ Soutenir les actions de médiation interculturelle en liaison avec les écoles et les collèges ➤ Permettre l'appropriation de l'Espace Numérique de Travail (ENT) en proposant par exemple une formation aux parents et/ou aux associations à l'ENT afin qu'elles puissent ensuite accompagner les parents dans son utilisation (). Action à mettre en lien avec le projet de réseau de l'éducation prioritaire.
<p>L'accès à la culture pour toutes et tous, le renforcement et la diversification de l'accès aux loisirs et au sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolider et développer des actions artistiques dans les quartiers populaires, notamment en direction des jeunes ➤ Favoriser l'accès aux équipements culturels du territoire et des quartiers environnants en développant par exemple une signalétique adaptée, des documents de communication illustrés ou traduits, une médiation adaptée et des projets artistiques et culturels favorisant la fréquentation des œuvres ➤ Permettre aux habitants de bénéficier de lieux d'expositions et de représentations artistiques, accompagner les pratiques amateurs et productions locales ➤ Travailler collectivement à la mise en place d'un agenda culturel incluant l'offre municipale et associative ➤ Développer les bibliothèques hors les murs en lien avec la grande précarité (ex : ideas box) et la population migrante (expérimentation à la Grange aux Belles) ➤ Développer l'accès à une pratique sportive dans les équipements sportifs des quartiers hors club (créneaux pour des associations locales, club de prévention ou centres socioculturels)

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre l'installation des équipements en libre accès sur l'espace public (ex : table de tennis de table dans les squares et appareils de musculation, participation des habitants à la rénovation du city-stade,...) ➤ Favoriser des actions hors les murs l'été pour permettre à ceux qui ne partent pas en vacances ou qui ne vont pas en centres de loisirs de profiter des offres sur le 10^{ème} : animation des places, squares, etc. ➤ Poursuivre le développement des points info vacances en lien avec la CAF développé au Club Tournesol cette année et compléter cette démarche avec un forum vacances en amont (février/mars). ➤ Proposer la mise en place d'une commission d'usagers pour : <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que les installations notamment sportives pourront être accessibles autant aux filles qu'aux garçons dans les usages • Promouvoir la participation des filles dans toutes les activités sportives disponibles ➤ Poursuivre les interventions sur la lutte contre les discriminations avec la DJS : interventions auprès des enfants/jeunes qui fréquentent les équipements sportifs et formation des éducateurs/éducatrices. ➤ Renforcer le partenariat avec la PJJ dans le cadre du dispositif VVV ➤ Mieux communiquer auprès des jeunes de 8 à 16 ans sur les offres sportives et culturelles proposées par la Mission Prévention et Communication du commissariat dans le cadre des VVV. ➤ Renforcer la prévention du décrochage scolaire en partenariat, notamment, avec la Mission locale et les acteurs de la prévention sur le territoire
--	---

Enjeu n° 3 : Des acteurs économiques partenaires de l'emploi et de la diversité commerciale

Axes de travail	Objectifs, Projets et pistes d'action
<p>Développement de toutes initiatives permettant un meilleur accès à la formation professionnelle et à l'emploi en particulier pour les jeunes en impliquant davantage, par exemple, les commerçants et les employeurs du territoire dans l'insertion professionnelle des habitants du quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les chantiers d'insertion, écoles, éducatifs pour les jeunes notamment avec les bailleurs sociaux et les acteurs économiques ou institutionnels locaux (chantiers dans les écoles ou collèges, les résidences, pour des aménagements de squares...) ➤ Consolider l'offre de formation linguistique articulée à l'emploi, ainsi que l'offre de pré-qualification sur les savoirs de base, renforcer l'accès à la certification linguistique ➤ Intégrer le brevet informatique et internet dans les parcours linguistiques à visée pro ➤ Mieux accompagner les associations porteuses de postes adultes relais notamment dans la mise en place de plan de formation ➤ Mieux informer les associations sur les types d'emploi aidés à disposition ➤ Proposer la mise en place d'une coordination des Médiateurs/trices du territoire (en contrat adulte relais) qui serait un lieu de ressource, d'échanges, d'écoute et de professionnalisation (notamment pour la médiation santé). ➤ Mettre en place des BAFA citoyens ➤ Développer un partenariat avec la région afin de mieux promouvoir l'accès à l'offre de formation professionnelle ➤ Impliquer les DRH notamment des gares et des hôpitaux pour des offres de stages « découverte des métiers », des postes en apprentissage... ➤ Aller à la rencontre des commerçants de proximité et des entreprises du territoire pour la mise en place d'une bourse locale aux stages ➤ Informer régulièrement les commerçants des différentes initiatives sur le quartier ➤ Soutenir les projets de la régie de quartier afin de maintenir son activité en faveur des personnes en insertion ➤ Favoriser une meilleure orientation des publics vers les ressources locales permettant de répondre aux problématiques liées à la lutte contre les discriminations en outillant mieux les acteurs du service public de l'emploi ➤ Favoriser le développement d'actions ludiques de sensibilisation des professionnels locaux et des jeunes concernant les métiers et leurs stéréotypes ➤ Développer des emplois qualifiés d'éducateurs sportifs grâce au Centre National de Développement du Sport ➤ Valoriser l'entrepreneuriat sportif dans les quartiers populaires

<p>Le service public de l'emploi plus proche des associations et des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des temps d'information hors les murs, dans les locaux associatifs, de pôle emploi et la mission locale, ou, à titre expérimental avec la mission locale, sur l'espace public où se regroupent les publics visés, en particulier les jeunes, Proposer des actions de « Job dating » organisées par le Pôle emploi ➤ Travailler en étroite collaboration avec le service public de l'emploi et les associations qui proposent des ateliers linguistiques à visée professionnelle en créant des outils communs d'orientation des publics. ➤ Développer les compétences et les usages numériques concernant les services en ligne de l'emploi. Exemple : former à la plateforme pôle emploi dans les agences Pôle emploi
<p>Des commerces de proximité diversifiés et adaptés à toutes et tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir la création d'une épicerie solidaire ➤ Poursuivre l'accompagnement de l'implantation de la nouvelle pâtisserie et réfléchir à la création d'un restaurant associatif côté Portes pour répondre au besoin d'une restauration à tarif intermédiaire, compte tenu de la demande exprimée les jeunes ➤ Encourager et soutenir, en lien avec les bailleurs sociaux, la présence des petits commerces et de l'artisanat notamment féminin ➤ Encourager l'expérimentation d'appel à projets pour l'attribution de locaux commerciaux en pied d'immeuble ➤ Créer un label LCD pour les commerçants et les entreprises

Enjeu n°4 : Des espaces publics vecteurs de citoyenneté, de solidarité et de lien social

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
<p>Amélioration de la propreté et embellissement du quartier pour y vivre mieux tous ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Associer les habitants et l'ensemble des acteurs locaux aux projets d'aménagement en mobilisant notamment le budget participatif ➤ Créer un mur d'expression à la Grange aux belles et organiser un concours de graff' annuel. ➤ Réduire le cloisonnement intérieur des parcs et jardins et végétaliser les clôtures extérieures pour en faire des espaces plus conviviaux ➤ Soutenir les actions de végétalisation (développer les jardins partagés/potagers ex : à Satragne,...) ➤ Réaménager et agrandir le square Satragne ➤ Créer un jardin rue de l'Echiquier dans le cadre d'une démarche participative ➤ Mettre en place une signalétique pour les structures associatives et services de proximité ➤ Développer la mise en place de garages à vélo (notamment à la Grange aux belles) ➤ Mener de nouvelles campagnes d'information sur le Téléphone et les applications ville de Paris pour les encombrants, tags,... ➤ Créer une signalétique pour orienter les usagers vers les toilettes publiques afin de réduire les nuisances ➤ Développer des actions de sensibilisation collectives au respect de l'environnement et au tri sélectif en lien avec la régie de quartier, les conseils de quartier, le conseil citoyen et la DPE (ex : Opération « Nettoyons notre quartier », Village de la prévention des déchets,...) ➤ Poursuivre le dispositif de Gestion Urbaine de Proximité en mode projet en y impliquant davantage les habitants et les associations ainsi que les bailleurs et les acteurs de la tranquillité publique pour renforcer les interventions en faveur d'espaces de vie plus agréables. ➤ Rendre les espaces publics accessibles à toutes et tous : sécuriser les espaces publics pour permettre une appropriation des lieux publics par l'ensemble de la population. ➤ Participer à la mise en œuvre d'actions définies en lien avec le contrat local de prévention.

<p>Des moments conviviaux dans le quartier pour favoriser la rencontre et rompre l'isolement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'utilisation de structures mobiles et d'équipements temporaires ➤ Favoriser l'Organisation de fêtes d'habitants du quartier sur le même modèle que la fête des voisins pour faire se rencontrer les habitants de tous horizons ➤ Faire venir les bibliothèques hors les murs sur les places ➤ Élaborer une programmation de film ou d'évènements sportifs en plein air ➤ Mettre en place un Fond de Participation des Habitants ➤ Soutenir les projets d'investissement des associations dans du matériel pour rendre les places confortables notamment pendant l'été (avec le budget participatif par ex). ➤ Organiser des rencontres conviviales entre gardiens des différents bailleurs sociaux (expérimentation à la Grange aux belles en extérieur) ➤ Soutenir l'organisation de sorties collectives associatives ➤ Proposer la remise en place d'un crieur public (événements du quartier, petites annonces, ...)
<p>Soutien de l'installation et du développement des associations pour enrichir la vie du quartier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'attribution de locaux associatifs structurant pour le territoire en lien avec les bailleurs, ➤ Accompagner les associations dans la réhabilitation de leur local ➤ Expérimenter le montage d'une « banque de prêt de matériel » ou « Matérielthèque » inter associations sous forme dématérialisée ➤ Organiser une fois par mois un repas inter-associations en lien avec la nouvelle rôtisserie ➤ Promouvoir le bénévolat à l'échelle du quartier (campagne d'affichage, formation,...) ➤ Etudier la faisabilité de mettre à jour le guide des ressources et partenaires du 10ème. ➤ Soutenir les lieux d'animation de la vie sociale existants (centres sociaux, espace de vie sociale, régie de quartier, dans l'animation des places,...) et accompagner le nouvel Espace de vie sociale CAF espace 55 (issu d'Afrique Conseil) ➤ Orienter les associations vers un suivi DLA en cas de difficulté ➤ Informer et orienter les associations vers « l'université populaire de la citoyenneté active » de la ville de Paris ➤ Proposer des moments conviviaux réguliers pour permettre aux habitants de mieux connaître l'offre associative locale ➤ Accompagner les directions associatives afin de promouvoir le bien-être des équipes et de prévenir les risques psychosociaux

Poursuite des initiatives de solidarité et de lutte contre la précarité	<ul style="list-style-type: none">➤ Maintenir l'Accorderie et œuvrer à son développement et son implantation sur les quartiers du 10^{ème} ;➤ Créer un réseau de solidarité pour les personnes âgées ;➤ Favoriser le déploiement de Pari Solidaire dans les quartiers populaires ;➤ Investir les gardiens d'immeuble dans la vie locale en mobilisant les bailleurs sociaux sur la formation/information des gardiens ;➤ Favoriser la mise en place d'habitants relais pour prévenir et rompre l'isolement
---	--